

bpost invite ses actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires

Le Conseil d'Administration de bpost SA invite les actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mercredi 9 mai 2018 à 10h** (heure belge) au BluePoint Brussels Conference & Business Centre, Bd. A. Reyers 80, 1030 Bruxelles, Belgique.

A côté des points habituels, l'agenda inclut des changements dans la composition du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires:

- Le mandat de Monsieur Luc Lallemand, Monsieur Laurent Levaux et Madame Caroline Ven a expiré le 16 janvier 2018. Dans l'intérêt de bpost, afin d'assurer la continuité du Conseil d'Administration de bpost et conformément au droit des sociétés, ils continuent à exercer leurs fonctions jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire.
L'Etat belge exercera son droit de nomination prévu à l'article 21, §2 des Statuts en vue du remplacement de Monsieur Luc Lallemand, Monsieur Laurent Levaux et Madame Caroline Ven. L'identité des candidats proposés par l'Etat belge sera communiquée sur le site internet de bpost (<http://corporate.bpost.be/investors/shareholders-meetings/2018>) préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire. L'Assemblée Générale Ordinaire délibérera et se prononcera sur la nomination des candidats proposés par l'Etat belge.
- A partir de l'Assemblée Générale Ordinaire, le mandat de Monsieur Ray Stewart et de Monsieur Michael Stone expirera : sur recommandation du Comité de Rémunération et de Nomination, le Conseil d'Administration propose de renouveler le mandat de Monsieur Ray Stewart et de Monsieur Michael Stone en tant qu'administrateurs indépendants pour un mandat de 4 ans.
- A partir de l'Assemblée Générale Ordinaire, le mandat d'Ernst & Young Bedrijfsrevisoren – Réviseurs d'Entreprises SC SCRL (« Ernst & Young ») et de PVMD Bedrijfsrevisoren – Réviseurs d'Entreprises SC SCRL (« PVMD ») expirera: le Conseil d'Administration propose de renouveler le mandat d'Ernst & Young et de PVMD en tant que Commissaires pour un terme renouvelable de trois ans.

Les documents suivants sont disponibles sur le site internet de la Société (<http://corporate.bpost.be/investors/shareholders-meetings/2018>) :

- l'avis de convocation ainsi que l'agenda de l'Assemblée Générale Ordinaire;
- formulaire de procuration ;
- formulaire de vote par correspondance ;
- plan d'accès ;
- les documents mis à disposition des actionnaires concernant les points à l'agenda de l'Assemblée (tels que le curriculum vitae des candidats proposés en qualité d'administrateurs).

Les actionnaires sont invités à partir de 9h (heure belge) pour procéder aux formalités d'admission.

Les actionnaires ne pourront participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qu'avec le nombre d'actions qu'ils détenaient à la **Date d'Enregistrement**, i.e. le **25 avril 2018 à 24h00** (minuit - heure belge), et pour lequel ils ont indiqué leur intention de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, sans qu'il ne

soit tenu compte du nombre d'actions qu'ils détiennent le jour même de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les actionnaires doivent faire connaître leur intention de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire au plus tard le **3 mai 2018**.

Toute question relative à cette Assemblée Générale Ordinaire peut être envoyée à GeneralMeeting@bpost.be.

Pour plus d'informations :

Presse

Baudouin de Hepcée

T. +32 2 276 22 28

Relations investisseurs

Website: <http://corporate.bpost.be/investors>

Baudouin de Hepcée

T. +32 2 276 22 28

Les journalistes pourront suivre l'Assemblée dans la salle. Veuillez notifier votre présence à l'avance à press.relations@bpost.be.